



CRÉDIT MUTUEL  
ALLIANCE FÉDÉRALE

# RESTONS GROUPÉS

## L'ECHO DES DSG

Chaque mois, une négociation a lieu entre la DRH Groupe et les Délégués Syndicaux Groupe. Nous y négocions les accords mais y abordons aussi, des thèmes qui vous impactent directement.

Lors de la réunion de septembre, la CFDT est intervenue sur de nombreux sujets.

**Nous attendons des évolutions sur le TàD : plus de jours et une indemnisation !**

**OK pour revoir les modalités : lieu, ancienneté... plus de jours, c'est NON et pour l'indemnisation, c'est à voir dans le cadre global des négociations salariales**

**Les salariés veulent plus de flexibilité pour leurs horaires, nous réfléchissons à des innovations.**

**C'est quoi la flexibilité : Des horaires à la carte ? L'ouverture en continu de 7h à 22H ? Quelle est la limite ? Et l'équilibre vie privée/vie professionnelle dans tout ça ?**

**NÉGOS À GOGO**

**Pour suivre l'évolution de la bancassurance, nous allons revoir nos métiers et leur contenu, voire en créer.**

**Nous allons toiler certains articles de la Convention pour intégrer les modifications législatives**

**Il faut évoluer sur d'autres points également : enfants pris en charge, examens débouchant sur une prime...**

**La reconnaissance cela passe par les compétences mais aussi par le positionnement dans la grille des salaires. Nous attendons de vraies évolutions !**

## POUVOIR D'ACHAT

Quelles seront les modalités de rachat des jours RTT et leur monétisation suite aux évolutions gouvernementales ?

Nous attendons la publication du décret et pouvoir étudier si nous sommes concernés compte-tenu de notre accord CET déjà en place.

Et concernant les déplacements professionnels, il est difficile de rester dans la limite fixée des frais d'hôtels et de repas

Nous étudions une revalorisation des plafonds de prise en charge frais hôtels et repas

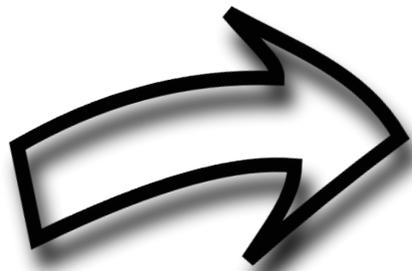


Sans oublier qu'à compter du 01/09/2022, la valeur faciale du titre restaurant est passée à 10€ dont 4.08 € à charge du salarié. L'indemnité repas TàD est revue à 7.40 €.



La Cfdt a demandé une harmonisation des modalités de fermetures anticipées prévues pour les 24/12 et 31/12.

**A suivre...**



**Et plein d'autres infos sur sur notre page LinkedIn.**

